

## Publications des tribunaux

---

### Citation

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Randin Pierre-André*, fils de Pierre et de Juliette, née Mottet, né le 27 novembre 1958, à Orbe, originaire de Rances, ouvrier, précédemment domicilié à 1450 Sainte-Croix, rue de Stand 1, actuellement sans domicile connu; can à cp ld fus mont IV/7;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le mercredi 5 septembre 1990, à 8 h. 15, à Villeneuve VD, Maison-de-Ville, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

31 juillet 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Eugène Ruffy

F33809

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Trachsel Alain*, fils de Charly et de Monique, née Bianchi, né le 9 avril 1961, originaire de Frutigen, sans profession, précédemment domicilié à 1400 Yverdon-les-Bains, Condémines 18, actuellement sans domicile connu; sdt tr à col tr I/10; vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le mercredi 5 septembre 1990, à 9 heures, à Ollon, Hôtel-de-Ville, Salle de la justice de paix, sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

31 juillet 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, lt-colonel Jean-Marc Gaist

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Dussex Fernand*, fils de Victor et de Marceline, née Constantin, né le 18 mars 1943, à Ayent, d'où originaire, carreleur, précédemment domicilié à 1966 Botyre/Ayent, actuellement sans domicile connu; SC auto à cp EM pl mob 302;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 4 octobre 1990, à 10 h. 30, à Martigny, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, 1<sup>er</sup> étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

1<sup>er</sup> août 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, colonel André Viscolo

F33809

✚ Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Sutter Michael*, fils de Hans-Ernest et de Suzanne, née Vontobel, né le 20 avril 1969, à Flawil, originaire d'Alt Sankt Johann, cuisinier, précédemment domicilié à Sierre, actuellement sans domicile connu; recr non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 11 octobre 1990, à 10 h. 30, à Romont FR, rue du Château 93, Salle du tribunal de district de la Glâne, sous l'inculpation de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

6 août 1990

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, lt-colonel Jean-Marc Gaist

F33809

## Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.08.1990
Date	
Data	
Seite	1649-1651
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 257

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.